



MÉMOIRE POUR LES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES EN PRÉVISION DU BUDGET DE 2024

PRÉSENTÉ PAR : L'ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS DE L'ATLANTIQUE

Le 3 août 2023

Recommandations

1. Que tout programme de financement fédéral nouveau ou renouvelé favorisant les infrastructures vertes, comme la **Stratégie canadienne pour les bâtiments verts** proposée par Ressources naturelles Canada (RNCan), soit conçu de manière à donner à tous les établissements d'enseignement postsecondaire, y compris aux universités du Canada atlantique, une chance équitable d'accéder au financement.
2. Que le ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités demande au ministère d'examiner et de réviser les critères d'admissibilité aux programmes **d'infrastructures vertes, d'efficacité énergétique et d'accessibilité** de manière que les universités du Canada atlantique soient admissibles au financement de projets qui s'harmonisent avec les objectifs stratégiques du gouvernement fédéral.
3. Que le ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités ordonne à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) de réviser la **Stratégie nationale sur le logement** afin de prioriser et d'établir un programme de financement pour aider les universités à bâtir des logements étudiants abordables et accessibles sur le campus et à l'extérieur et de rendre les établissements d'enseignement postsecondaire admissibles en tant que principaux demandeurs au **Fonds pour accélérer la construction de logements**.

Introduction

L'[Association des universités de l'Atlantique \(AUA\)](#) est heureuse d'avoir l'occasion de présenter un mémoire au Comité permanent des finances pour ses consultations en vue de mettre la dernière main au budget de 2024. Comme prémisse du présent mémoire, l'AUA reconnaît que ses institutions membres et le gouvernement du Canada partagent des valeurs et des buts communs. Nous reconnaissons tous les deux que le développement d'infrastructures vertes sur nos campus et dans l'ensemble de nos collectivités constitue un élément clé de la lutte contre les changements climatiques. De plus, nous sommes étroitement liés par notre détermination commune à promouvoir la croissance propre, à former une main-d'œuvre qualifiée et novatrice et à attirer au Canada atlantique des immigrants qui apporteront des contributions culturelles et économiques essentielles à la région.

Le présent mémoire porte principalement sur la nécessité d'enchâsser des critères d'admissibilité souples dans les programmes d'infrastructure, ce qui contribuerait aux visées de modernisation des campus au Canada atlantique, à l'atteinte des objectifs stratégiques du gouvernement fédéral et à la **promotion pour l'adoption de la Stratégie canadienne pour les bâtiments verts de RNCan**.

Bon nombre de nos campus ont grandement besoin d'être modernisés pour pouvoir offrir des possibilités d'éducation écologiques, accessibles et concurrentielles de grande qualité. De concert avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, les universités membres de l'AUA ont cerné le projet d'infrastructures vertes comme priorité sur leurs campus respectifs, mettant de l'avant l'amélioration de l'efficacité énergétique et d'autres travaux majeurs de rénovation dans les infrastructures vertes. Tandis que nos lacunes en matière d'infrastructures vertes se creusent, le gouvernement du Canada s'efforce d'atteindre ses objectifs stratégiques de lutte contre les changements climatiques. **L'AUA est convaincue que le fait de combler ces lacunes, grâce à l'aide fournie dans le cadre des programmes fédéraux, servira également les objectifs stratégiques du gouvernement du Canada.**

Les inscriptions dans les 16 universités du Canada atlantique ne cessent de croître, particulièrement parmi les étudiants internationaux. Il y a maintenant près de 12 000 étudiants internationaux inscrits dans les universités de la région, résultat d'une augmentation de 15,5 % ou de 3 000 nouveaux étudiants d'année en année¹.

Indispensables à la stratégie de croissance démographique de la région, les étudiants internationaux, ainsi que le nombre grandissant d'étudiants canadiens attirés par l'éducation postsecondaire de haute qualité et les avantages exceptionnels liés au mode de vie dans le Canada atlantique, font face à une grave pénurie de logements abordables et accessibles à l'intérieur comme à l'extérieur du campus.

L'AUA demande que la SCHL élargisse sa Stratégie nationale sur le logement et son Fonds pour accélérer la construction de logements afin de prioriser et de favoriser le financement de logements étudiants abordables et accessibles sur le campus et à l'extérieur.

¹ AUA, 2022-2023 Preliminary Survey of Enrolments, octobre 2022.

La possibilité de réduire les émissions à grande échelle

Nos projets d'infrastructure **cadrent sans contredit avec les principaux piliers de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique du gouvernement du Canada**, soit la nécessité de promouvoir la croissance propre et les infrastructures vertes, tout en faisant progresser les objectifs de croissance de l'immigration et en favorisant la création d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

La liste de projets verts d'efficacité énergétique de l'AUA contribuera à atteindre la carboneutralité dans le secteur des bâtiments de la **Stratégie canadienne pour les bâtiments verts**, ainsi qu'à produire ses résultats envisagés :

- « Construire des bâtiments carboneutres et résilients aux changements climatiques dès le début. »
- « Accroître le rythme des rénovations profondes de bâtiments résilients aux changements climatiques [...] [N]ous devons rénover la quasi-totalité des bâtiments existants de notre pays afin de parvenir à un secteur du bâtiment carboneutre et résilient aux changements climatiques. On prévoit que le *taux de rénovation profonde devra atteindre 3 à 5 % des bâtiments par an d'ici 2025 et les codes, normes et lignes directrices applicables en matière de rénovations de bâtiments résilients aux changements climatiques devront être inscrits dans les programmes de rénovation des bâtiments à tous les niveaux, et ce, dès que possible (y compris de façon rétroactive lorsque cela est possible)*. »
- « Transformer le chauffage des locaux et de l'eau². »

Programmes d'infrastructure fédéraux en place

L'un des grands défis que doivent relever les universités du Canada atlantique consiste à satisfaire aux critères d'admissibilité très stricts de bon nombre des programmes d'infrastructure du gouvernement fédéral, en particulier les programmes conçus pour appuyer les infrastructures vertes. **L'AUA, en collaboration avec Universités Canada, a préparé le résumé ci-dessous des actuels programmes gouvernementaux d'infrastructure afin d'illustrer à quel point le financement fédéral des infrastructures est inaccessible pour nos établissements.**

Banque de l'infrastructure du Canada

La [Banque de l'infrastructure du Canada \(BIC\)](#) tire parti des fonds publics pour attirer des investissements privés dans l'infrastructure canadienne. **Quoique les établissements d'enseignement postsecondaire soient admissibles à l'aide de la BIC, cette dernière préconise les projets à grande échelle commercialement viables qui ont un bon rendement du capital investi. De ce fait, elle n'est pas bien placée pour répondre aux projets et aux besoins en infrastructure des universités canadiennes.**

Notamment, une université canadienne a reçu du financement de la BIC pour un projet de rénovation énergétique, mais cette aide financière demeure hors de la portée de pratiquement toutes les autres universités canadiennes. Bref, la BIC n'est pas une option viable pour nos établissements désirant obtenir du financement. La portée des projets visés

² Ressources naturelles Canada, *Stratégie du Canada pour les bâtiments verts*, document de travail, juillet 2022, p. 6.

par la BIC désavantage les petits établissements, comme ceux servant des collectivités rurales et des communautés autochtones.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens sont limités aux domaines de la recherche et des pratiques exemplaires en matière de logement, comme l'[Initiative de démonstrations](#) et les [laboratoires de solutions](#), qui offrent de petites subventions pour des projets de recherche.

Récemment annoncé par le gouvernement fédéral, le [Fonds pour accélérer la construction de logements](#) encourage les initiatives qui augmentent l'offre de logements et favorisent l'aménagement de collectivités abordables, inclusives, diversifiées, à faibles émissions de carbone et résilientes au climat. **Les établissements d'enseignement postsecondaire ne constituent pas des demandeurs principaux admissibles à ce financement. Toutefois, on les encourage à travailler avec leur municipalité.**

Logement, Infrastructure et Collectivités Canada

Programme d'infrastructure Investir dans le Canada

Dans le budget de 2023, le gouvernement a confirmé qu'il répartirait les fonds restants par l'entremise du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada d'ici le 31 mars 2023 et que les fonds non engagés seraient réaffectés à d'autres priorités.

Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes

En 2018, le gouvernement du Canada a lancé le Fonds d'atténuation des catastrophes et d'adaptation, engageant 2 milliards de dollars sur 10 ans pour investir dans des projets d'infrastructures structurelles et naturelles afin d'accroître la résilience des collectivités qui sont touchées par des catastrophes naturelles déclenchées par le changement climatique. **Les établissements d'enseignement postsecondaire y sont admissibles, mais uniquement s'ils forment un partenariat avec une province, un territoire, une municipalité ou une entité autochtone admissible.**

Fonds pour le développement des collectivités du Canada

Anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, ce fonds fournit 2 milliards de dollars par année aux provinces et aux territoires, qui distribuent ensuite les fonds aux municipalités pour financer des projets d'infrastructure locaux s'inscrivant dans l'une ou l'autre des catégories déterminées. **À l'heure actuelle, les établissements d'enseignement postsecondaire n'y sont pas admissibles, mais il serait intéressant d'envisager de les accepter.**

Environnement et Changement climatique Canada

Défi pour une économie à faibles émissions de carbone

Le dernier appel de propositions au Défi pour une économie à faibles émissions de carbone a pris fin. D'autres détails sur les demandeurs et la date de lancement de la prochaine période de demandes seront disponibles plus tard en 2023. Le Défi pour une économie à faibles émissions de carbone fait partie du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone. Il tire parti de l'ingéniosité canadienne pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et générer une croissance propre à l'appui des plans d'action canadiens axés sur la croissance propre et la lutte contre les changements climatiques en fournissant approximativement 500 millions de dollars à un large éventail de bénéficiaires.

Énergie et Ressources naturelles Canada

Programme d'adaptation aux changements climatiques

Le Programme d'adaptation aux changements climatiques de RNCan aide les régions et les secteurs du Canada à se positionner pour s'adapter aux changements climatiques. Il vise à aider les décideurs à déterminer et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation, à améliorer les connaissances et les compétences en matière d'adaptation de la main-d'œuvre canadienne, et à améliorer l'accès aux outils et ressources d'adaptation aux changements climatiques.

Le programme sollicite actuellement des propositions de projets à frais partagés qui contribueront de manière importante à faire progresser l'adaptation au Canada. Jusqu'à 15 millions de dollars de financement pourraient être accordés dans le cadre de l'appel de propositions en cours. **Les établissements d'enseignement postsecondaire sont admissibles.**

Programme d'innovation énergétique – Domaine d'intérêt « Stockage et Transport » de la recherche, du développement et de la démonstration en matière de captage, d'utilisation et de stockage du carbone

Le domaine d'intérêt « Stockage et Transport » vise la caractérisation et l'élaboration de solutions de stockage géologique du CO₂ qui sont sécuritaires et permanentes ainsi que de technologies qui soutiennent le transport sécuritaire et efficace du CO₂ partout au pays.

Les activités admissibles comprennent la recherche et le développement, les activités scientifiques connexes et la démonstration. La liste complète est disponible [ici](#). **Les établissements d'enseignement postsecondaire sont admissibles.**

Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro

Lancé en 2019, le Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro est une initiative de 680 millions de dollars qui s'attaque à un obstacle majeur à l'adoption des véhicules à émission zéro, à savoir le manque de bornes de recharge et de stations de ravitaillement au Canada, en augmentant la disponibilité des possibilités de recharge et de ravitaillement en hydrogène situées là où les Canadiens vivent, travaillent et se divertissent.

Le prochain appel de propositions auquel seront admissibles les établissements d'enseignement postsecondaire est prévu à l'automne 2023.

Emploi et Développement social Canada

Fonds pour l'accessibilité

Emploi et Développement social Canada administre un fonds pour financer des projets qui rendent les collectivités et les milieux de travail canadiens plus accessibles aux personnes en situation de handicap. Le Fonds pour l'accessibilité vise à multiplier les occasions pour les personnes en situation de handicap de participer aux activités, programmes et services communautaires ou à décrocher un emploi. Des subventions sont offertes à des projets d'innovation jeunesse (jusqu'à 10 000 \$), des projets de petite envergure (jusqu'à 100 000 \$) et des projets de moyenne envergure (jusqu'à 3 millions de dollars). **Les établissements d'enseignement postsecondaire sont admissibles.**

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Grappes d'innovation mondiales

Le programme constitue une approche canadienne qui génère des grappes où se déroule une intense activité économique découlant du rassemblement d'entreprises, d'établissements universitaires et d'organisations à but non lucratif, ce qui permet de stimuler l'innovation et la croissance dans un secteur industriel précis. Cinq grappes ont reçu environ 2 milliards de dollars en financement du gouvernement fédéral, avec une contrepartie équivalente de l'industrie. **Les établissements universitaires sont admissibles au financement dans le cadre de certaines supergrappes, mais seulement à titre de membres d'un consortium avec des partenaires de l'industrie. De plus, les coûts d'infrastructure ne sont pas nécessairement admissibles.**

Patrimoine Canada

Fonds pour les espaces culturels

Le Fonds du Canada pour les espaces culturels a pour objectifs d'améliorer les conditions matérielles pour la collaboration, la création, la présentation, la préservation et l'exposition artistiques et patrimoniales professionnelles, et d'améliorer et d'accroître l'accès aux arts et à la culture pour les Canadiens.

Le programme a la responsabilité de déterminer l'admissibilité de chaque demandeur, de son projet et de toute dépense liée au projet. Les organismes à but non lucratif sont priorisés pour le financement. Aux fins de ce fonds, un organisme artistique est défini, en partie, comme un établissement national de formation artistique ayant une incidence notable sur la préparation à la carrière professionnelle dans les disciplines artistiques déterminées, qui n'est pas financé à titre de programme provincial d'éducation postsecondaire. **Les universités doivent collaborer avec le fonds pour déterminer l'admissibilité des projets. Elles pourraient avoir la possibilité de travailler avec des organismes offrant des programmes pour la création d'espaces culturels sur le campus, particulièrement la création d'espaces culturels autochtones.**

Conclusion

Les universités du Canada atlantique ont acquis une réputation mondiale d'excellence en éducation qui a attiré des étudiants de partout dans la région, le pays et le monde. Notre capacité d'attirer des étudiants de haut niveau accroît la capacité de nous attaquer aux problèmes liés aux changements climatiques grâce à l'amélioration des infrastructures sur tous les campus de l'AUA.

Bien que nos objectifs en matière d'infrastructures vertes s'harmonisent nettement avec ceux du gouvernement du Canada, nos établissements sont limités, dans une certaine mesure, par les critères d'admissibilité au financement fédéral des infrastructures. La conception de critères donnant aux établissements membres de l'AUA une chance équitable d'être admissibles au financement est une proposition qui profite à tous.

Nous croyons fermement que l'élargissement des critères d'admissibilité aux projets d'infrastructure axés sur le climat et à d'autres projets d'infrastructure des établissements d'enseignement postsecondaire aidera le Canada atlantique à exploiter son potentiel pour l'atteinte des objectifs du Canada en matière de changements climatiques, tout en rendant nos bâtiments de campus plus résilients au climat et écoénergétiques.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous accorderez à notre mémoire. Nous serons heureux de témoigner devant le Comité cet automne. Si vous avez des questions ou désirez obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce mémoire, n'hésitez pas à communiquer avec moi en tout temps.

Peter Halpin

Directeur général

Association des universités de l'Atlantique

phalpin@atlanticuniversities.ca | 902-497-4419

[À propos de l'AUA](#)